

À 5 h 40 du matin, l'ignominie de Véran et des députés godillots



Comme ils avaient mal voté, l'exemplaire docteur Véran est venu à 5 h 40, en catimini, obliger les députés à une nouvelle délibération, sans débat, sur deux amendements rejetés, interdisant l'accès des visiteurs ou des patients non urgents, sans passe dit sanitaire, aux hôpitaux et Ehpad, nous confirmant ainsi que l'Assemblée n'est vraiment que la chambre d'enregistrement du dictateur psychopathe de la France.

Ces godillots, dont nous avons la liste, ont oublié qu'ils sont nos salariés et que, si Macron ne nous confisque pas les élections de 2022,... nous renverrons ces infâmes collabos à la poubelle de l'Histoire avec Macron et ses sbires !

La loi « passe sanitaire » n'est qu'une suite d'atteintes

effroyables et intolérables aux libertés fondamentales.

Les innombrables dérives éthiques générées par la gestion indigne de cette pandémie, les restrictions et interdictions de visites aux patients étaient déjà ignobles et mortifères. Jamais, par le passé, il ne fut interdit aux familles d'accompagner malades et anciens, empêchant de leur tenir la main jusqu'au bout, assassinant nos vieux parents de solitude, quand ce n'était pas par une injection de Rivotril, sur prescription du docteur Véran (décret n° 2020-360 du 28 mars 2020)... empêchant aussi des obsèques dignes...

Promus garde-chiourmes des Ehpad ou des hôpitaux, les soignants ne réagissent pas ou peu à ces mesures abjectes. On n'entend que les médecins télévisuels, propagandistes zélés de cette loi scélérate et inique.

Ces amendements organisent une discrimination inadmissible de l'accès aux soins, un tri ignoble des patients, pénalisant très gravement ceux qui ne peuvent ou ne veulent se soumettre au « passe sanitaire ».

En organisant ce chantage atroce, Macron et ses ministres malfaisants veulent contraindre les réfractaires aux génothérapies et les opposants à plier aux diktats.

Il n'est rien à espérer du Sénat. Le gros Larcher *collabore* avec application, comme sa majorité dite de droite, leurs équivalents de l'Assemblée s'étant soumis à Macron, tel l'immonde Damien Abad, député Les Républicains, qui a osé comparer l'accès aux « hostos » et aux « restos »...

Devenue muette, l'Église de France se tait et, en son État du Vatican, le pape oblige à la vaccination... les représentants des autres cultes jouent à « qui ne dit mot consent ». Les croyants doivent se sentir bien seuls...

Il ne nous reste qu'à rejoindre par millions le collectif « Tenir ta main » (www.tenirtamain.fr) dont le fondateur milite pour l'instauration d'un droit aux visites des proches

dans les établissements sanitaires et médico-sociaux.

Daphné Rigobert